

United Nations Development Programme
Country: Madagascar
PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2022

<p>Titre du Projet</p>	<p>Renforcement de capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre des priorités du développement durable</p>
<p>Effet(s) UNSDCF 2021-2023:</p>	<p>Effet 1.1 : D'ici 2030, les institutions nationales sont efficaces, responsables, transparentes et agissent dans un cadre constitutionnel et légal, dans l'observation de l'état de droit et le respect des droits l'homme, l'égalité de genre, la durabilité environnementale afin d'assurer une assise de légitimité politique.</p> <p>Effet 3.3 : L'accès des jeunes aux emplois décents, productifs, durables et résilients est favorisé à travers le développement de l'entrepreneuriat et la mise en œuvre des mesures d'accélération de la transition de l'économie informelle à la formelle.</p> <p>Effet 4.2 : D'ici 2030, les acteurs aux différents niveaux mettent effectivement en pratique les mesures de conservation, de préservation et de valorisation de la biodiversité et du capital naturel pour que l'environnement et les ressources naturelles soient piliers de la croissance économique, du développement durable et des meilleures conditions de vie des populations</p>
<p>Effet(s) Escomptés CPD 2021 - 2023</p> <p><i>(Those linked to the project and extracted from the CPD)</i></p>	<p>Produit 1.4. Les acteurs essentiels du système judiciaire et de sécurité, les OSC et les communautés disposent de capacités accrues pour appliquer et faire respecter la loi en vue d'une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.</p> <p>Produit 2.1. Mesures innovantes en place pour accroître l'autonomisation des femmes et des jeunes et leur participation aux procédés de développement économique dans le secteur de l'économie verte et bleue.</p> <p>Produit 3.1. Solutions étendues pour la gestion durable des paysages, y compris les zones protégées terrestres et marines, les zones labellisées, les zones humides et les zones de captage, grâce au reboisement et à la prévention des feux de forêt.</p>
<p>Produits attendus:</p> <p><i>(Those that will result from the project and extracted from the CPD)</i></p>	<p>Output 1 : Une stratégie/plan national de développement durable intègre pleinement les obligations des Conventions de Rio</p> <p>Output 2 : La mobilisation des ressources financières est plus durable.</p>

	Output 3 : Un Système d'Information pour le Gestion Environnementale (SIGE) est en place Output 4 : Structures et mécanismes institutionnels renforcés Output 5 : Public sensibilisé
Implementing Partner:	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)
Responsible Parties:	MEDD

Brief Description


L'objectif de ce projet est d'aider Madagascar à respecter et à maintenir ses obligations au titre des trois conventions de Rio. En tant que contribution à la réalisation de cet objectif, l'objectif immédiat de ce projet est de renforcer un ensemble ciblé de capacités nationales pour fournir et maintenir des résultats environnementaux mondiaux dans le cadre des priorités de développement durable. Cela sera réalisé par cinq composantes qui développeront des capacités systémiques, institutionnelles et individuelles à Madagascar. Parmi les activités clés du projet figurent la mise en place anticipée d'un système d'information sur la gestion de l'environnement et le renforcement des structures et mécanismes institutionnels pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio. La stratégie du projet met l'accent sur une approche à long terme d'institutionnalisation des capacités pour satisfaire aux obligations des AME grâce à un ensemble d'activités d'apprentissage par la pratique qui jettent les bases d'une prise de décision efficace en matière d'avantages environnementaux mondiaux. La participation active des représentants des parties prenantes dans le cycle de vie complet du projet facilite l'adaptation stratégique des activités du projet conformément aux objectifs du projet. En outre, l'inclusion des acteurs non étatiques contribue à la gestion collaborative adaptative de la mise en œuvre du projet et favorise la durabilité à long terme des résultats du projet. La mise en œuvre du projet a connu ces deux dernières années, des perturbations liées au COVID-19, ayant occasionné beaucoup de retard dans la réalisation des activités. L'année 2022 sera consacrée pour rattraper ce retard et assurer le développement et à la mise en œuvre « précoce » des outils et mécanismes d'intégration des conventions de Rio et à la mise en place d'une partie des mécanismes de test et de collecte de bonnes pratiques, avec le système de renforcement des capacités et des actions de sensibilisation/communication, le suivi et le début de l'évaluation de l'opérationnalité et de la pertinence des mécanismes, et le début des actions de redressement et d'amélioration. Une prolongation sans coût sera nécessaire pour permettre au projet d'assurer la consolidation des actions de redressement et d'amélioration, la communication des bonnes pratiques pour la mise à l'échelle, et la consolidation de la stratégie de sortie, pour la pérennisation des résultats. Le présent plan trail est établi dans cette perspective.

Project Period: 2022 - 2023 2022 AWP budget: 956 375 USD
Atlas Award ID: 104056_____ UNDP Contribution: 2022: 81 670 USD
PAC Meeting Date 23 juin 2017 Government: in kind
Donor:
Other:
In-kind:

Agreed by (Government)


RASAMOELINA Andry Fidiniaina Moïse
Magistrat

Agreed by (UNDP) **Henry Rene Diouf** Representant Resident Adjoint



I. ANNUAL WORK PLAN

Year: 2022 et 2023

EXPECTED OUTPUTS <i>Baseline, Associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		2023	
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description		Amount
Produit 1 : Une stratégie / plan national de développement durable intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio Indicators: Nombre de plan intégrant les Conventions de Rio Targets: 3	Activité 1.2 Mises à jour des textes législatifs clés Livrable: Projet de document de plaidoyer Activité 1.3. Intégrer les obligations des Conventions de Rio dans les plans de développement régionaux et sectoriels Livrable : Outils et Documents de planification intégrant les conventions de Rio Activité 1.4. Feuille de route pour le mainstreaming et l'alignement des conventions de Rio avec les Plans de Développement Sectoriels Livrable: Feuille de route	1.2.1. Analyses transversales des textes environnementaux par rapport aux autres secteurs				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	7.155	-
		1.2.4. Appui aux diffusions et applications des textes (outils de diffusions, renforcements de capacités, communications sensibilisations)				MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	585	-
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	3.300	-
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	1.962	-
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	74200-Audio Visual&Print Prod Costs	1.056	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	1.770	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	14.310	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	829	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.660	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	4.640	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	3.648	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.128	-		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	10.224	-		

EXPECTED OUTPUTS <i>Baseline, Associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount	
<p>Produit 2: La mobilisation des ressources financières est plus durable</p> <p><i>Baseline: Stratégie de mobilisation de ressource inexistant</i></p> <p><i>Indicators: Document de stratégie de mobilisation des ressources</i></p> <p><i>Targets: 01 document national</i></p>	nationale DD, ou SNDD disponible	développement durable (Feuille de route de l'agenda 2030 ou SNDD, etc.), avec conception de mécanisme de suivi de la stratégie				MEDD, UGP, GDTT	GEF	74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	2.248	
	GEF									
	PNUD									
	Total Composante 1									
		2.1. Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources financières					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	2.385
		Livrable : Document de stratégie de mobilisation des ressources avec le plan de mise en oeuvre					MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.192
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	12.888
		2.1.4.Mettre en oeuvre des activités ciblées du plan d'opérationnalisation					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	12.720
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.316
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	7.428
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	422
		2.2. Suivi et traçage de la mobilisation des ressources					MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	1.492
		Livrable: Rapport sur les tests réalisés					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	4.770
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	2.064
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	15.138
	2.2.2. Mettre en oeuvre le test de traçage					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	3.464	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	6.430	
GEF										
PNUD										
Total Composante 2										
									65.815	
									-	
									9.894	
									-	
									9.894	

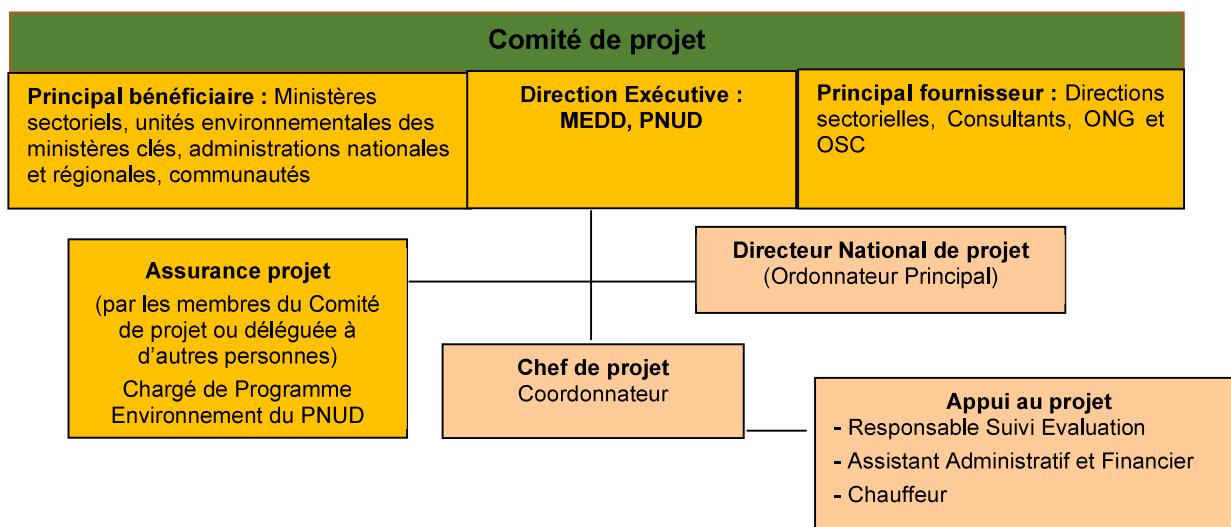
EXPECTED OUTPUTS <i>Baseline, Associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
Produit 3: Le SIGE est en place <i>Baseline: 0 système d'information commun pour la gestion de l'environnement</i> <i>Indicators: SIGE en place</i> <i>Targets: 01 SIGE</i>	3.3. Définitions des indicateurs à suivre Livrable: Document des indicateurs 3.3.1. Compilations des indicateurs de références sur l'environnement et le développement durable 3.3.2. Choix et validations des indicateurs pertinentes pour le SIGE 3.3.3. Alignement des indicateurs SPSE, pour alimentation du SIGE, et renforcement de capacité pour les Responsables de la Planification et du Suivi-Evaluation (RPSE) du MEDD 3.3.4. Mise à jour des indicateurs du Cadre pour le Développement de la Statistique de l'Environnement (CDSE) 3.3.5. Finaliser et valider (ateliers technique et national) des indicateurs pertinents appropriés aux Conventions de RIO (consultant) le SIGE 3.4. Mise en cohérence des systèmes d'information existents Livrable : Protocole de collectes d'informations 3.5. Système intégré d'information sur la Gestion de l'Environnement (SIGE) Livrable : SIGE disponible 3.6. Mise en place d'un SIGE précoce (Pilote) Livrable: Rapport de renforcement des capacités					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	19.080
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.912
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.568
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	5.372
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.192
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	21.170
						MEDD, UGP, GDTT	PNUD	75700-Training, Workshop	2.940
						MEDD, UGP, GDTT	PNUD	71600 - Travel	5.730
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.364
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	7.155
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	1.912
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	7.064
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	1.170
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	25.620
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	72800 - Information Technology Equipmt	150.000
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	9.540
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	10.912		
				MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400 - Communic & Audio Visual Equip	1.000		
							16.554		
							3.000		
							3.000		
							1.000		

EXPECTED OUTPUTS <i>Baseline, Associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET		
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount
									2023
	4.5. Mise à jour complète et rationalisation des mandats environnementaux des agences gouvernementales. Livrable: Rapport de mise à jour des mandats					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	3.080
	4.5.1. Compiler et reviser les mandats des agences gouvernementales ciblés					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	4.770
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.408
						MEDD, UGP	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	1.170
	4.6. Communication sur les mécanismes et structures d'intégration et de coordination					MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	11.262
	4.7. Evaluation finale du projet					MEDD, UGP	GEF	71200 - International Consultants	25.000
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.647
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	6.990
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	15.466
									61.365
									-
									184.277
									-
									61.365
Produit 5: Conscientisation et sensibilisation du public à l'intégration de la Convention de Rio	Activité 5.1: Sondages auprès des acteurs du secteur public Livrable : Rapport de sondage					MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	1.704
	Activité 5.2 : Elaborer et mettre en oeuvre des programmes de formation à l'intégration de la Convention de Rio, y compris les programmes d'éducation					MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	2.560
<i>Indicators: Différentes cibles sensibilisées sur les Conventions de Rio</i>						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.280
<i>Targets: Au moins 05 types</i>						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	7.155
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.264
									-

EXPECTED OUTPUTS <i>Baseline, Associated indicators and annual targets</i>	PLANNED ACTIVITIES <i>List activity and associated actions</i>	TIMEFRAME				RESPONSIBLE PARTY	PLANNED BUDGET			
		Q1	Q2	Q3	Q4		Funding Source	Budget Description	Amount	
de cibles (Autorités, OSC, Communautés, Jeunes, masse populaire)	Livraison de la mise en œuvre	5.2.3. Programme et curricula de formation				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	7.155	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	4.112	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	6.852	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	4.770	
	5.3. Formation des formateurs sur les bonnes pratiques de operationalisation des conventions de Rio	Rapport des campagnes de sensibilisation	5.2.4. Elaboration de guide pour la mise en oeuvre de la Politique nationale d'éducation relative à l'environnement pour le développement durable (PEREDD) au niveau régional				MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	3.172
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	6.610
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	11.925
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	11.189
	5.4. Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisation	Rapport d'activité	5.3.1. Former et encadrer les formateurs et les structures à forte capacité de mobilisation, de sensibilisation et de communication au public.				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	10.000
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	72400-Communic & Audio Visual Equip	2.145
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	72100-Contractual Services-Companies	10.000
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	1.648
	5.4. Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisation	Livraison de la mise en œuvre	5.3.2. Concevoir et mettre en œuvre un mécanisme d'évaluation des feedbacks et d'accompagnement des formations, de collecte des leçons apprises et des initiatives sur le terrain				MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	3.990
							MEDD, UGP, GDTT	GEF	71300 - Local consultant	7.155
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	71600 - Travel	9.106	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	8.684	
						MEDD, UGP, GDTT	GEF	74200 - Audio Visual&Print Prod Costs	3.168	
						MEDD, UGP, GDTT	PNUD	72600-Grants	10.000	
			MEDD, UGP, GDTT	GEF	75700-Training, Workshop	2.128				

II. MANAGEMENT ARRANGEMENTS

Structure d'organisation du projet



- 3.1. Le **partenaire de mise en œuvre** est le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable. Il est responsable et redevable de la mise en œuvre du projet, la réalisation des produits attendus du projet, et l'utilisation efficace des ressources allouées au projet.
- 3.2. La **partie responsable** est une entité choisie pour agir au nom du Partenaire de mise en œuvre afin de tirer profit de leurs compétences spécialisées, d'atténuer les risques et de diminuer les lourdeurs administratives, sur la base d'un document ou contrat écrit lui permettant d'acheter des biens ou fournir des services financés sur le budget du projet, Toutes les parties responsables sont directement redevables devant le partenaire de mise en œuvre en conformité avec les termes de leur accord ou du contrat signés entre les deux parties.
- 3.3. Conformément à la Lettre d'accord signée avec le Gouvernement, le PNUD est en même temps le partenaire de mise en œuvre et la partie responsable pour la rubrique de dépenses concernant les services d'appui pour la mise en œuvre du projet et les autres charges. Cette disposition permet au PNUD d'engager et de payer directement les dépenses relatives à cette rubrique, tel qu'il a été convenu dans le PTA signé, sans recourir à chaque fois à l'approbation du partenaire de mise en œuvre.
- 3.4. Le **Comité de Projet** est la principale instance décisionnelle du projet, en charge des orientations du projet et de la validation de ses résultats. Il comprend les fonctions suivantes :
- **L'Exécutif**, qui préside le Comité de projet, est désigné par **le Ministère de l'Environnement, et du Développement Durable**. Il a la responsabilité de l'utilisation efficace des ressources du PNUD allouées au projet et de l'obtention des résultats (Cf. Réglementation Financière 27.01). Le Directeur National, sous l'autorité du partenaire de mise en œuvre, est l'ordonnateur sur le budget du projet. Il approuve les demandes de services (réquisitions) et les demandes de paiement.

- Le **Partenaire de développement** ou **Fournisseur principal** représente les intérêts des parties qui financent et/ou fournissent de l'expertise technique pour le projet. La fonction du fournisseur principal au sein du Comité est de fournir des orientations concernant la faisabilité technique et financière du projet. Le fournisseur principal est donc constitué par les structures censées réaliser les produits du projet.
A ce titre, il comprendra les représentants du partenaire de mise en œuvre, des parties responsables, des ministères sectoriels concernés, du PNUD et d'autres donateurs et agences spécialisées éventuels.
- Les **Représentants des bénéficiaires** ou **Bénéficiaires principaux** représentent les intérêts des bénéficiaires du projet. Ils ont pour fonction principale d'assurer au sein du comité de pilotage la réalisation des résultats du projet dans la perspective des bénéficiaires du projet. Leur rôle est de défendre les intérêts de tous ceux qui vont bénéficier du projet, ou ceux pour lesquels les livrables résultant des activités permettront d'atteindre des cibles spécifiques. Les bénéficiaires principaux suivent l'avancement du projet conformément aux cibles fixées et aux critères de qualité.
Cette fonction est assurée par les communautés, les communes, les régions, les structures d'appui à l'entrepreneuriat et à la promotion des opportunités d'emploi et de revenu.
- **L'Assurance de projet** est le rôle de tous les membres du Comité de projet, mais elle peut être déléguée. Elle appuie le comité en assurant une fonction objective et indépendante de surveillance et de suivi sur le projet. Ce rôle s'assure que les principales étapes du projet sont mises en œuvre et complétées.

Pour le PNUD, l'assurance du projet revient au Chargé de Programme Environnement.

3.5 Le **gestionnaire de projet** est le **Coordonnateur du Projet**. Il est responsable de la mise en œuvre quotidienne du projet, au nom du partenaire de mise en œuvre, et dans les limites accordées par le Comité de projet. La principale responsabilité du gestionnaire de projet est de s'assurer que le projet délivre les produits spécifiés dans le document de projet selon les normes de qualités requises et en respectant les contraintes de temps et de coût.

Le gestionnaire de projet est le certificateur sur le budget du projet.

Le Directeur National du projet et son suppléant assureront la cohésion continue entre le projet et le mandat du MEEF. Ils surveilleront les contributions du Gouvernement pour la réussite du projet.

Le Directeur National, son suppléant et le Coordonnateur de Projet assurent conjointement la réalisation des activités opérationnelles aussi bien au niveau central qu'au niveau décentralisé et sont co-responsables de la qualité des résultats du projet. Ils sont redevables de l'utilisation efficiente et efficace des ressources, ainsi que de l'utilisation rationnelle des biens et équipements acquis dans le cadre de ce projet, dans le respect des procédures en vigueur.

3.6 Le Directeur National et le Coordonnateur de Projet sont assistés par une unité technique et une unité administrative.

- L'unité technique est composée par le Responsable suivi-évaluation.
- L'unité administrative et financière est composée par un assistant administratif et financier et un chauffeur. Cette unité a la responsabilité de

veiller à l'observance des procédures administratives et financières applicables.

Par ailleurs, le Directeur National de Projet devra procéder à la nomination de son suppléant.

3.7 Les remises d'espèces aux Partenaires de mise en œuvre se feront selon les dispositions du CPAP contenues dans les alinéas 6.4 à 6.9.

Des formations seront organisées, selon les besoins, en vue du renforcement des capacités de l'équipe de mise en œuvre.

3.8 Afin d'assurer une gestion financière saine des ressources du projet, les dispositions des paragraphes 7.1 et 7.5 du CPAP s'appliqueront.

III. CADRE DE SUIVI ET EVALUATION

Vis à vis des dispositions mentionnées dans le CPAP, le mécanisme de suivi et d'évaluation est entrepris conformément à la matrice des résultats de l'UNDAF ainsi qu'au plan de suivi et d'évaluation du programme. L'objectif étant de veiller à une utilisation efficace des ressources du projet ainsi qu'à la redevabilité, la transparence et l'intégrité. Le partenaire de mise en œuvre présentera des rapports de progrès trimestriels sur les réalisations et les résultats du projet, les risques, les problèmes rencontrés lors de l'exécution du projet ainsi que l'utilisation des ressources comme il en a été convenu dans le PTA, conformément aux dispositions et du PNUD en la matière.

Sur une base trimestrielle :

- Une évaluation de la qualité enregistrera les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats clés, basée sur les critères de qualité et les méthodes consignées dans le tableau de gestion de la qualité ;
- Un journal des problèmes sera activé dans Atlas et mis à jour par le chef de projet afin de faciliter le suivi et la résolution de problèmes potentiels ou des demandes de modification ;
- Un journal des risques fondé sur une analyse initiale des risques (voir journal des risques en annexe) sera activé dans Atlas et régulièrement mis à jour en fonction des facteurs de l'environnement externe qui pourraient affecter la réalisation du projet ;
- Un rapport trimestriel d'avancement fondé sur les informations susmentionnées enregistrées dans Atlas sera soumis par le chef de projet au Comité de projet par le biais de l'assurance projet. Ce rapport suivra le format de rapport standard disponible dans l'Executive Snapshot ;
- Un journal des enseignements sera activé et régulièrement mis à jour pour assurer l'apprentissage et l'adaptation continus au sein de l'organisation et faciliter la préparation du rapport sur les enseignements à la fin du projet ;
- Un plan de suivi du calendrier sera activé dans Atlas et mis à jour afin de suivre les actions/événements clés en matière de gestion.

Annuellement :

- **Visites du projet :** Des représentants du PNUD et du gouvernement devraient visiter le projet au moins une fois par an. Les visites de terrain servent à valider les résultats, plus particulièrement ceux obtenus au cours de la période précédant la visite. Si entreprise pendant la dernière partie de l'année d'exercice, la visite de terrain devrait fournir les dernières informations relatives à l'avancement du projet vis à vis du rapport annuel. Chaque

visite de terrain devrait être suivie de l'élaboration d'un bref document faisant office de rapport qui sera déposé au plus tard une semaine après le retour au bureau ;

- **Rapport d'examen annuel** : Un rapport d'examen annuel sera rédigé par le chef de projet et transmis au Comité de projet et au Comité des résultats. Le rapport d'examen annuel devra au minimum contenir le format type du rapport trimestriel d'activité d'Atlas, couvrant toute l'année, ainsi que des informations à jour sur chacun des éléments mentionnés du rapport trimestriel ainsi qu'une synthèse des résultats obtenus par rapport aux cibles prédéfinies au niveau des produits.
- **Examen annuel du projet** : Sur la base du rapport ci-dessus, le projet fera l'objet d'un examen annuel durant le quatrième trimestre de l'année ou juste après, afin d'analyser la performance du projet et valider le plan de travail annuel pour l'année suivante. Durant la dernière année, cet examen se fera sous forme d'évaluation finale. Cet examen est mené par le Comité de projet et peut impliquer d'autres parties prenantes si besoin. Il portera sur les progrès réalisés vers l'obtention des produits escomptés et veillera à ce que ces derniers restent cohérents avec les résultats appropriés.

IV. CADRE LEGAL

Le Plan de travail annuel, qui, avec le CPAP signé par le Gouvernement et le PNUD, constituent un Document de Programme tel que défini dans l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA). Par ailleurs, toutes les dispositions du CPAP sont applicables à ce document.

En accord avec l'article III de l'Accord de Base Type en matière d'Assistance (SBAA), la responsabilité de la sûreté et de la sécurité du partenaire de mise en œuvre, de son personnel et de ses biens, ainsi que des biens du PNUD placés sous la garde des Partenaires de mise en œuvre, incombe aux Partenaires de mise en œuvre.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEDD) devra :

- a) mettre en place un plan de sécurité approprié et le maintenir, en prenant en considération la situation de la sécurité dans le pays de mise en œuvre du projet ;
- b) assumer tous les risques et responsabilités liés à la sécurité du Partenaire de mise en œuvre et la pleine exécution du plan de sécurité.

Le PNUD se réserve le droit de vérifier si un tel plan est en place, et d'en proposer des modifications si nécessaires. Le fait de ne pas mettre en œuvre et de tenir un plan de sécurité approprié tel qu'il est requis ci-après sera considéré comme une violation de cet accord.

Le Partenaire de mise en œuvre (MEDD) s'engage à entreprendre tous les efforts raisonnables pour veiller à ce qu'aucun des fonds reçus en vertu de ce Document de Projet ne soit utilisé pour soutenir des personnes ou des entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires des sommes éventuellement fournies par le PNUD ci-dessous n'apparaissent pas sur La liste tenue par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste est accessible au <http://www.un.org/Docs/sc/committees/1267/1267ListEng.htm>.

Cette disposition doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou les sous-accords conclus dans le cadre de ce Document de Projet.

V. JOURNAL DE QUALITÉ

PRODUIT 1 : Une stratégie/ plan national de développement durable intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio	
Résultat de l'activité 1.2	Mise à jour des textes législatifs clés Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Contribuer à la mise en cohérence des textes des différents secteurs par rapport aux obligations environnementales mondiales
Description	Faire l'analyse des textes en capitalisant sur les études déjà réalisées et en ciblant les thématiques pertinentes en vue d'identifier les lacunes et les incohérences. Identifier par la suite les besoins en mise à jour des textes ainsi que les éventuels vides juridiques et avancer des propositions en vue d'élaboration de projet de loi. Jusqu'ici, l'analyse des textes sur le secteur extractif a été réalisée. Il importe de la compléter et traiter d'autres secteurs clés comme le Secteur marin et côtier, secteur urbain, secteur agriculture, élevage et forêt, etc. Ces textes seront diffusés et partagés aux parties prenantes et le projet appuiera leur communication et diffusion
Critères de qualité	Démarche qualité Date d'évaluation Décembre 2022
Elargir le cadre de concertation et de consultation.	Les consultants vont conduire les études en impliquant le maximum de parties prenante, particulièrement les femmes et les jeunes. Les zones touchées par les grands investissements miniers et/ou infrastructurels doivent également faire l'objet d'analyse spécifique.
Résultat de l'activité 1.3	Intégration des obligations de la Convention de Rio dans les plans de développement sectoriels et régionaux Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Mai 2022
Objectif	Les planifications sectorielles et territoriales intègrent les Obligations des Conventions De Rio
Description	A l'issue des analyses réalisées, développer des outils d'intégrations des Obligations des Conventions de Rio et appuyer l'intégration des Conventions de Rio dans les documents de planifications de références
Critères de qualité	Démarche qualité Date d'évaluation Juin 2022
Les outils doivent tenir comptes des recommandations des analyses des cadres politiques et légaux.	Les outils développés feront l'objet de validation par les parties prenantes.

Résultat de l'activité 1.4	Elaboration feuille de route pour intégrer et aligner les conventions de Rio avec les plans de développement sectoriel	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Disposer d'une feuille de route pour assurer l'intégration des Conventions de Rio dans les documents de planifications stratégiques et cadres juridiques	
Description	Partant des résultats des études réalisées sur les cadres politiques et légaux des conventions de Rio et de leur intégration pour le développement durable, le projet appuie le processus d'élaboration d'un plan ou stratégie nationale ou d'une feuille de route national pour l'agenda 2030, qui intègre pleinement les obligations de la Convention de Rio. Dans ce cadre, il a été convenu avec le ministère de l'environnement et du développement durable de commencer par l'élaboration d'une note d'orientation du processus d'élaboration de la stratégie nationale du développement durable.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Large consultation des parties concernées	Impliquer dans la démarche le ministère de l'économie et des finances	Décembre 2022
Produit 2 : La mobilisation des ressources financiers est plus durable		
Résultat de l'activité 2.1	Elaboration d'une stratégie de mobilisation des ressources financières	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Développer une stratégie pour la pérennisation financière de la mise en œuvre des Conventions de Rio	
Description	Elaboration d'une stratégie à partir des résultats des études réalisées sur les canaux de financement existants. La stratégie a été finalisée après l'organisation d'un atelier pour avis d'experts et validée techniquement par le groupe de travail technique élargie.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
La stratégie doit répondre aux besoins réels du secteur, bâtir sur l'existant en capitalisant sur les bonnes pratiques dans le domaine. Elle doit être réaliste, opérationnelle et avoir l'engagement des PTF.	La stratégie étant validée techniquement, il y a lieu d'élaborer et mettre en œuvre le plan d'opérationnalisation de la stratégie avec les canaux de financements prioritaires. Ceci comprendra entre autres l'institutionnalisation de la stratégie et l'appui à l'exploitation des canaux prioritaires de financement qui vont ressortir du plan.	Décembre 2022
Résultat de l'activité 2.2	Test de suivi et de surveillances des ressources mobilisées	Date de début : Juin 2022

			Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Faire un test sur le suivi des mobilisations des ressources pour l'environnement		
Description	Prendre un exemple de mobilisation des ressources existant et faire un test sur la traçabilité et le suivi de la mobilisation des ressources		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Le test doit impliquer les principaux utilisateurs des informations financières, y compris les acteurs régionaux, et intégrera le lien avec le SIGE.	Il s'agit pour l'année 2022 de développer des outils, mécanismes et procédures de suivi et traçage de l'utilisation de financement pour répondre aux obligations de l'environnement mondial (Prévention des doubles comptages et prise en compte des contributions en nature). La mise en œuvre du test ne pourra se faire cette année, et sera intégré dans la proposition d'extension en 2023.	Décembre 2022	
Produit 3 : Un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement est établi pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux mondiaux et des tendances au niveau national			
Résultat de l'activité 3.2	Appui à l'intégration des conventions de Rio dans la mise en œuvre du SDSI	Date de début : Février 2022 Date de fin : juillet 2022	
Objectif	Appuyer la SDSI pour la régulation des systèmes d'informations		
Description	Vulgariser la SDSI et mener des renforcements de capacités pour la mise en œuvre, notamment en lien avec la mise en place du SIGE		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Alignement du SIGE au SDSI et appui à la mise en œuvre	Rapports sur les appuis menés	Décembre 2022	
Résultat de l'activité 3.3	Définitions des indicateurs environnementaux et de développement durable	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Octobre 2022	
Objectif	Disposer d'un ensemble d'indicateurs environnementaux consolidés		
Description	Un ensemble d'indicateurs environnementaux permettant d'évaluer les réalisations des obligations des Conventions de Rio et autres AME est consolidé pour servir de base à la mise en place du SIGE.		
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation	
Un ensemble d'indicateurs de références répondant aux Conventions de Rio et AME existantes, en favorisant le	Différents ateliers de concertation et de validation des résultats impliquant le maximum de parties prenantes seront organisés. Le	Décembre 2022	

maximum de consultation et de concertation, y compris les femmes et les jeunes. Assurer l'alignement avec les indicateurs existants dans les autres initiatives particulièrement avec ceux du Système de Planification et du Suivi-Evaluation (RPSE)	processus va comprendre la mise à jour des indicateurs du Cadre pour le Développement de la Statistique de l'Environnement (CDSE), pour une meilleure intégration des indicateurs retenus	
Résultat de l'activité 3.4	Mise en cohérence des systèmes d'informations existants	Date de début : Mai 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Assurer la cohérence des SI alimentant le SIGE pour une complémentarité des informations	
Description	Mener des analyses en vue de standardisation des méthodes de collectes des informations à partir des différents systèmes qui vont alimenter le SIGE	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Méthodologie standard de collectes d'informations capitalisant sur les bonnes pratiques	Processus de consultation et de validation des résultats (Protocole de collecte d'informations)	Décembre 2022
Résultat de l'activité 3.5 et 3.6	Mise en place du SIGE et opérationnalisation	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Mettre en place et opérationnaliser le SIGE	
Description	Assurer la mise en place technique, institutionnel et matériel su SIGE	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Spécifications SIGE	SIGE en place et mis en ligne. Les matériels pour l'opérationnalisation du SIGE sera installés avec les renforcements de capacité nécessaires.	Décembre 2022
Produit 4 : Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux		
Résultat de l'activité 4.1	Analyse institutionnelle de la gouvernance environnementale	Date de début : Février 2022 Date de fin : Avril 2022
Objectif	Faire une analyse de la structure du MEDD	

Intégrer dans le processus les groupes d'acteurs non étatiques et les institutions infrarégionales touchées par l'harmonisation institutionnelle (des CRD, CER, Comité Local de Développement de District, Comité Communal de Développement et Structures Locales de Concertation)	Mise en place de cadre de concertation au niveau des régions ciblées.	Décembre 2022
Résultat de l'activité 4.4	Pilotage des meilleures pratiques de mainstreaming régional	Date de début : Juillet 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Promouvoir la synergie des actions intersectorielles et au niveaux territoriales	
Description	Identifier et renforcer les bonnes pratiques de coordination territoriale et des activités de démonstration afin de trouver les failles et les atouts pour renforcer les mécanismes de coordination des interventions des acteurs	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Les actions devraient favoriser l'intégration des conventions de Rio dans les projets ou les actions des partenaires clés intervenant dans la gouvernance environnementale locale (Kobaby, Rindra, PAGE, etc.)	Etablir et mettre en œuvre le contrat de collaboration avec les partenaires clés (Kobaby, Rindra, PAGE, etc.) et mettre en place un mécanisme de suivi des actions.	Décembre 2022
Produit 5 : Conscientisation et sensibilisation du public sur l'intégration des Conventions de Rio		
Résultat de l'activité 5.1	Sondages auprès des acteurs du secteur public	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Avril 2022
Objectif	Disposer d'information de base pour permettre au projet d'évaluer la prise de conscience développée dans le cadre du projet par rapport au résultat du sondage de fin de projet.	
Description	Réaliser un sondage du niveau de compréhension des conventions de Rio.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
S'assurer de la représentativité en termes de catégorie socio-culturelle que spatiale.	Suivi des activités de consultation et validation des résultats.	Mai 2022
Résultat de l'activité 5.2	Evaluation des besoins de formation et standardisation des modules et supports de formation pour mettre en œuvre les obligations des conventions de Rio	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022

Objectif	Favoriser la production de matériels et modules de formation en lien avec l'intégration des conventions de Rio	
Description	Mettre en place un cadre officiel d'échange pour l'élaboration de programme et matériels de formation et accompagner des expériences ciblées de formation pour l'intégration des conventions de Rio.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Le matériel de formation et les modules seront créés sont basés sur les meilleures pratiques recueillies et impliquent les structures de formation. S'assurer que les matériels et les formations favorisent l'intégration des conventions de Rio.	Favoriser les échanges sur les besoins de formation intégrant les conventions de Rio à travers un cadre de concertation entre les établissements de formation et développer des accords cadre avec ces institutions Formation des structures de formation impliquées dans le processus.	Décembre 2022
Résultat de l'activité 5.3	Formation des formateurs sur les meilleures pratiques pour rendre opérationnelles les Conventions de Rio	
Objectif	Développer et renforcer une plateforme de formateurs sur les conventions de Rio pour créer une masse critique de public formé et sensibilisé à tous les niveaux.	
Description	Former les formateurs des structures à forte capacité de mobilisation et mettre en place un mécanisme de feedback des impacts des formations.	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Les formations tiennent compte du genre et favorisent l'implication des PFN. Toucher les structures à forte potentialité de mobilisation, de sensibilisation et de communication au public.	Les Officiers de Police Judiciaire de l'Environnement (OPJE), les journalistes, les ministères en charges de la jeunesse et de la population seront particulièrement ciblés. Impliquer les PFN de Conventions dans les formations de plateforme de formateurs et le suivi des campagnes de formations. Concevoir et mettre en œuvre un mécanisme d'évaluation des feedbacks et d'accompagnement des formations. Un guide de sensibilisation et de formation à l'usage des OSC et du secteur privé sera également développé et vulgarisé en partenariat avec WWF.	Décembre 2022
Résultat de l'activité 5.4	Conduite de Campagne de sensibilisation public	
Objectif	Sensibiliser le public sur la mise en œuvre des Conventions de Rio	
		Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022

Description	Mener des campagnes de sensibilisations à travers les communications audio-visuels, sensibilisations de masse, manifestations pour la mise en œuvre des Conventions de Rio	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Le grand public est informé et sensibilisé pour la participation à la mise en œuvre des Conventions de Rio	Renforcement des capacités et suivi des associations identifiées pour les sensibilisation et éducation en cascade	Décembre 2022
Résultat de l'activité 5.5	Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisation	Date de début : Avril 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Mener des sensibilisations et plaidoyer auprès des décideurs et des communautés	
Description	Mener des sensibilisations rapprochées auprès des décideurs pour le changement de comportement en faveur de l'environnement	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Les principaux acteurs dans les élaborations et mises en œuvre des stratégies sont ciblés	Compte-rendu des dialogues menées	Décembre 2022
Résultat de l'activité 5.6	Partager les bonnes pratiques	Date de début : Janvier 2022 Date de fin : Décembre 2022
Objectif	Utiliser les NTIC et les réseaux sociaux pour identifier et partager les bonnes pratiques	
Description	Mettre en place des mécanismes d'identification et de partage des bonnes pratiques (Base de données des bonnes pratiques, Site web, etc.)	
Critères de qualité	Démarche qualité	Date d'évaluation
Les appuis mènent à la mise en œuvre en synergie des Conventions de Rio	Appuis fournis	Décembre 2022

VI. JOURNAL DES RISQUES

	Date Identified	Description	Comment or Mgt Response	Critical Flag	Responsable de suivi	
Financier	01-Nov-2017	Contribution de financement de partenaires formalisée.	de co-des non	Sensibiliser et renforcer des cadres de collaboration avec les partenaires engagés dans le co-financement. (GEZ, AFD, etc.)	N	Coordonnateur / DNP
Stratégique	01-Apr-2017	Les intervenants du secteur privé à grands investissements pourraient ne pas collaborer avec le projet car les résultats à long terme du projet vont à l'encontre de leurs intérêts à court terme		Intégrer des représentants du secteur privé dans le processus de développement des mécanismes d'intégration (SIGE, mécanisme de mobilisation des ressources, etc.) pour susciter leur intérêt.	N	Coordonnateur / DNP
Politique	01-Apr-2017	Les modifications apportées à la législation et aux réglementations ne sont pas officiellement approuvées ou adoptées en temps opportun		Renforcer les outils et campagnes de plaidoyer auprès des deux chambres	N	Coordonnateur / DNP
Opérationnel	01-Apr-2017	Les contributions en nature (temps et effort des parties prenantes) entraînent des conséquences imprévues		Développer les cadres d'échange, de concertation et de partenariat pour le renforcement de l'engagement à long terme des parties prenantes.	N	Coordonnateur / DNP
Opérationnel	01-Apr-2017	Partage inadéquat des informations et de la communication entre les niveaux d'administration		Impliquer les cadres techniques dans les systèmes d'information et de communication.	N	Coordonnateur / DNP
Organisationnel	01-Apr-2017	Capacité d'absorption limitée pour mener à bien les exercices d'intégration		Départager les rôles et les responsabilités entre les nombreux ministères partenaires, et chacun d'entre eux prendra le leadership, en consultation avec le MEDD en tant qu'organisme d'exécution. Les organisations non étatiques fourniront également des compétences techniques supplémentaires	N	Coordonnateur / DNP
Strategic	29-Dec-2020	Aggravation de la situation de pauvreté, en raison de la crise de COVID, qui peut détourner la priorité du gouvernement au détriment du secteur environnemental		Accélérer le renforcement du mécanisme de coordination et d'intégration intersectoriel, surtout le CIME qui a un enclage au niveau de la primature.	N	Coordonnateur / DNP

Strategic	29-Dec-2020	Conflit de leadership entre le ministère en charge de l'environnement et celui en charge de l'économie dans la coordination du développement durable	Renforcer les capacités de leadership du ministère de l'environnement et du développement durable	N	Coordonnateur / DNP
-----------	-------------	--	---	---	---------------------

VII. JOURNAL DES PROBLÈMES

Type	Date d'identification	Description	Date de mise à jour	Réponses du management / Contre mesure	Statut critique (Oui/Non)	Responsable du suivi
Opérationnel	Janvier 2019	Le MEDD a du mal à bien cerner son rôle par rapport au développement durable	Décembre 2021	Tenir une rencontre avec les responsables concernés et apporter les appuis nécessaires au ministère	Non	Coordonnateur
Opérationnel	Novembre 2018	Les représentants des institutions dans le comité de pilotage changent beaucoup. Ce qui entraîne un changement dans la compréhension et interprétation des interventions du projets	Décembre 2021	Les membres ont déjà leurs suppléants pour chaque institution. Sensibiliser les institutions à respecter la représentation selon les lettres de nominations qu'elles ont envoyé	Non	Coordonnateur

CATION

Partie-Prenantes destinataires des Communication	Date due	Complété e	Statut
de développement durable qui intègre pleinement les obligations de la			
des Conventions de Rio dans les plans de développement régionaux et sectoriels			
Autorités et autres acteurs régionaux,	<i>Toute l'année</i>		
Commissions techniques, Ministères concernés, CIME	<i>Toute l'année</i>		

Type d'Action de Communication	Partie-Prenantes destinataires des Communication	Date due	Complété e	Statut
<i>Collecter et diffuser les meilleures pratiques nationales et internationales sur la gouvernance environnementale</i> - <i>Production d'article</i> - <i>Médiatisation des meilleures pratiques/ Placement d'article</i> - <i>Edition de Livret sur les meilleures pratiques de gestion environnementale</i>	Acteurs de développement et de conservation, décideurs, grand public	Octobre 2022		
Produit 4.: Structures institutionnels et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux				
Activité 4.2: Renforcement de la coordination inter sectorielle à partir du CIME				
<i>Mobiliser et sensibiliser du CIME sur les Conventions de Rio</i> - <i>Atelier</i> - <i>Partage d'info</i> - <i>Multipliation des supports sur Conventions de Rio</i>	Membres du CIME	Toute l'année		
<i>Conduire des plaidoyers auprès du CIME</i>	Membres du CIME, GDTT, MEDD	Toute l'année		
Activité 4.3 : Renforcement de la synergie des actions				
<i>Renforcer les capacités de coordinations des entités régionales</i>	Equipe régionales	Toute l'année		
<i>Renforcer les capacités des acteurs sur la mise en œuvre des Conventions de Rio</i>	Différentes institutions	Toute l'année		
Produit 5: Les sensibilisations aux valeurs environnementales mondiales touchent un large public y compris les décideurs				
Activité 5.2: Mise en œuvre du programme de formation				
<i>Conduire des formations</i>	Leaders régionaux (CER, journalistes, CTD ...) Leaders nationaux, GDTT	<i>Toute l'année</i>		
Activité 5.3: Participations aux Campagnes de sensibilisation public				
<i>Participer aux différentes célébrations de journées internationaux relatifs aux Conventions de Rio et développement</i>	Grand public et décideurs	Toute l'année		
<i>Produire des outils de communications</i>	Grand public et décideurs	Avril 2022		
<i>Diffuser les informations et sensibilisations sur différents canaux audio-visuels</i>	Grand public	Toute l'année		
Activité 5.4 : Conduites de dialogues, formations et ateliers de sensibilisations				
<i>Organiser des dialogues et sessions de formations et sensibilisations pour les décideurs pour la mise en œuvre des Conventions de Rio</i>	Décideurs : Senat, assemblée, Communautés...	<i>Avril 2022</i>		

IX. PLAN DE SUIVI

Produits/Sous-produits/ Activités	Désignation	Site	Mesure de référence	Cibles	Fréquence	Période	Durée (jours)	Outils de mesure	Responsables/p articipants	Observation
	Suivi des analyses des textes	National	2018 =1 secteur	02 secteurs	Trimestriel	Mars, juin, septembre, décembre	8j	Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
	Suivi des actions pour l'intégration des Conventions de Rio dans les plans sectoriels et territoriales	National et Sous national	2018 =0	03 secteurs 02 régions	Semestriel	Juin, Novembre	4j	Missions, rapports d'activités	USE/ Coordonnateur	
Produit 2 : La mobilisation des ressources financiers est plus durable	Suivi de l'élaboration de la stratégie de mobilisation des ressources	National	2018 =0	01 Rapport d'analyse	Semestriel	Juin	4j	Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
Produit 3 : Un Système d'Information sur la Gestion de l'Environnement est établi pour améliorer le suivi et l'évaluation des impacts environnementaux mondiaux et des	Suivi de la mise en place du SIGE	National	2018 =0	SIGE en place	Trimestriel	Juin, septembre, décembre	6J	Suivi rapports consultants	Coordonnateur	
	Suivi des dotations des matériels	Central et régional	2017=0	Dotations réalisées à 100%	Semestriel	Juin, Décembre	14j	Mission sur terrain	USE PNUD/Coordonnateur	

Produits/Sous-produits/ Activités	Désignation	Site	Mesure de référence	Cibles	Fréquence	Période	Durée (jours)	Outils de mesure	Responsables/p articipants	Observation
tendances au niveau national										
Produit 4 : Structures institutionnelles et mécanismes renforcés pour l'intégration et l'application de la conformité aux Conventions de Rio au sein des cadres de planification de développement sectoriels et régionaux	Suivi mobilisation CIME	Central	2018 = 0	Au moins 02 réunions	Semestriel	Mars, Aout		Réunion CIME, Rapports	Chargée de programme/Co ordonnateur	
	Suivi des renforcements de capacités	Central et régional	2018 = 0	Réalisations du plan 90%	Trimestriel	Mars, juin, septembre, décembre	10	Missions, suivi rapports formations	Coordonnateur	
	Suivi des coordinations intersectorielles et territoriales	Central et régional	2018 = 0	Au moins 04 régions	Continue	Toute l'année	12	Missions, Consultations, suivi rapports	Coordonnateur	
Produit 5 : Conscientisation et sensibilisation du public sur l'intégration des Conventions de Rio	Suivi de la mise en œuvre du plan de renforcement de capacité	Central et régional	2018 = 0	Au moins 03 régions	Continue	Toute l'année	10	Rapports de formations, missions sur terrain	Chargée de programme/ Coordonnateur	
	Suivi de la mise en œuvre du plan de Communication	Central et régional	2018 = 0	Au moins 03 régions	Continue	Toute l'année	10	Rapports d'activités, missions sur terrain	UCOM PNUD/ Coordonnateur	

X. TDR COMITÉ DE PILOTAGE:

TERMES DE REFERENCE DU COMITE DE PILOTAGE DU PROJET

I. Contexte

Le monde s'est engagé dans un défi d'envergure en 1992 pour la sauvegarde de notre planète à travers les Conventions de Rio. C'est un défi pour l'environnement mondial et pour un développement durable. Madagascar s'est engagé dans ces Conventions.

Le gouvernement Malagasy a bénéficié de l'appui du Fonds Mondial pour l'Environnement FEM avec PNUD pour bénéficier pleinement de ces Conventions. Ainsi, le projet "Renforcement de capacités nationales pour le respect des obligations environnementales mondiales dans le cadre du développement durable" est mis en place en ce sens.

Ce projet intervient au niveau national et agit sur trois thématiques principales : le changement climatique, la biodiversité et la dégradation du sol.

II. Objectifs

Le Comité des activités du projet, il sera responsable des prises de décisions de gestion du projet. Il fournira les orientations de mise en œuvre et assurera la supervision, validation et approbation appuyant l'unité de gestion du projet.

III. Rôles et attributions

a. Orientations

- Fournir au projet une orientation et des conseils de haut niveau tenant compte de l'évolution de la situation et des nouvelles opportunités
- Assurer la mise en cohérence effective des produits du projet avec les autres stratégies et programmes d'actions nationaux pour le développement durable
- Prendre les dispositions qui s'imposent pour éviter les risques de conflits d'intérêts dans la mise en œuvre du projet ;
- Arbitrer tout conflit dans le cadre du projet,
- S'assurer de la pertinence des interventions
- Faciliter les négociations en vue de la bonne résolution des problèmes,
- Approuver la délégation des responsabilités pour l'assurance du projet.
- Fournir des conseils et de l'appui institutionnel important pour le développement du projet

b. Supervision, validation et approbation

- Superviser l'exécution du projet
- Assurer la qualité des produits du projet
- Approuver les résultats du projet
- Valider les plans de gestion du projet (pl

Principaux représentants issus des nominations

d'Investissement Durable

Stratégie DRRP (DRRP)

Conception et Aménagement d

12R

Finance

de la

de l'Énergie

GIZ

Dv

leur

de

ure

M... EAP

XI. LISTES DES ACRONYMES

ANCR	Auto Evaluation Nationales des Capacités à Renforcer
AHTE	Approche Harmonisée pour le Transfert d'Espèces
AME	Accord Multilatéral pour l'Environnement
BP/PNUD	Bureau de Pays du PNUD
CCCD	Cross-Cutting Capacity Development/Renforcement de Capacité Transversal
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CIME	Comité Interministériel pour l'Environnement
DNP	Directeur National du Projet
DNPS	Directeur National du Projet Suppléant
FEM	Fond pour l'Environnement Mondial
GDTT	Groupe De Travail Technique
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
CNULCD	Conventions des Nations Unies pour la Lutte contre la Désertification et Sècheresse
MEDD	Ministère de l'Environnement, et du Développement

Certificat de réalisation

Identifiant d'enveloppe: D8C1D1E0B1E44077AB55E22587308A0B	État: Complétée
Objet: RIO_PTA_2022 (lien + version physique pour signature)	
Enveloppe source:	
Nombre de pages du document: 34	Signatures: 1
Nombre de pages du certificat: 1	Paraphe: 0
Signature dirigée: Activé	Émetteur de l'enveloppe:
Horodatage de l'enveloppe: Désactivé	Henry Rene Diouf
Fuseau horaire: (UTC-08:00) Heure normale du Pacifique (États-Unis et Canada)	One United Nations Plaza
	New York, NY 10017
	henry.rene.diouf@undp.org
	Adresse IP: 10.111.48.202

Suivi du dossier

État: Original	Titulaire: Henry Rene Diouf	Emplacement: DocuSign
28/02/2022 07:00:48	henry.rene.diouf@undp.org	

Événements de signataire

Signature	Horodatage
Henry Rene Diouf henry.rene.diouf@undp.org Représentant Resident Adjoint UNDP Madagascar	Envoyée: 28/02/2022 07:01:30 Consultée: 28/02/2022 07:01:52 Signée: 28/02/2022 07:02:46 Signature sous forme libre
Niveau de sécurité: E-mail, Authentification de compte (aucune)	Sélection d'une signature : Style présélectionné En utilisant l'adresse IP: 41.74.29.85

Divulgaration relative aux Signatures et aux Dossiers électroniques:

Non offert par DocuSign

Événements de signataire en personne

Signature	Horodatage
Événements de livraison à l'éditeur	État
Événements de livraison à l'agent	État

Signature	Horodatage
Événements de livraison intermédiaire	État

Signature	Horodatage
Événements de livraison certifiée	État

Signature	Horodatage
Événements de copie carbone	État

Signature	Horodatage
Événements de témoins	État

Signature	Horodatage
Événements notariaux	État

Signature	Horodatage
Récapitulatif des événements de l'enveloppe	État

Signature	Horodatage
Enveloppe envoyée	Haché/crypté
Livraison certifiée	Sécurité vérifiée
Signature complétée	Sécurité vérifiée
Complétée	Sécurité vérifiée

		28/02/2022 07:01:30
		28/02/2022 07:01:52
		28/02/2022 07:02:46
		28/02/2022 07:02:46

Signature	Horodatage
Événements de paiement	État